



www.ville-caluire.fr

Du côté de **CUIRE LE BAS**

Le magazine d'informations municipales d'un quartier à l'autre de **caluire et cuire**

Mai 2017

Tout pour préserver le **commerce de proximité**

Situé dans le défilé de la Saône, Cuire le Bas a une valeur patrimoniale, paysagère et historique que le projet d'aménagement des bords de Saône devrait révéler à tous les Grands Lyonnais amateurs de promenades. Dans cette perspective, l'équipe municipale a souhaité soutenir le développement de l'offre commerciale de votre quartier. Explications.



De la pointe de la confluence aux limites nord de l'agglomération, la reconquête des rives de Saône passera assurément par Cuire le Bas. Le Grand Lyon prévoit notamment un chemin nature qui devrait attirer joggers, familles, promeneurs du week-end... Ainsi que la mise en valeur de l'ancienne écluse, qui deviendra un petit port de plaisance et constituera avec l'île Barbe un autre secteur de promenade. En regard des investissements importants qui seront réalisés par les collectivités et bénéficieront au rayonnement de Cuire le Bas, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité pouvoir maîtriser et développer la qualité de l'offre de ce secteur afin de renforcer son attractivité commerciale et touristique. Ainsi, le Conseil Municipal vient d'approuver l'instauration d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux, ainsi que la délimitation d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

Édito



Philippe Cochet
Député-Maire
de Caluire et Cuire

Fière de ses huit quartiers, Caluire et Cuire voit en chacun d'eux des atouts et des spécificités qui les rendent uniques et méritent d'être mis en valeur. Guidée par cette ambition, notre équipe municipale multiplie les efforts pour les embellir et les rendre toujours plus agréables à vivre.

Parce que ce quartier est le vôtre, il est essentiel que vous puissiez disposer d'une information privilégiée sur les actions et projets que nous menons à Cuire le Bas. C'est pourquoi je suis heureux de vous adresser aujourd'hui ce premier numéro de votre journal de quartier Du côté de Cuire le Bas. J'espère qu'il saura répondre à vos attentes et vous en souhaite une très agréable lecture.

Les rives de Saône

bientôt aménagées

La Maison de retraite de la Rochette fait peau neuve

C'est dans un bâtiment tout neuf que les 92 résidents de l'établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes de la Rochette emménageront courant 2012. En effet, l'architecture ancienne de l'actuel bâtiment ne permettait plus d'accueillir les résidents dans des conditions optimales et aurait nécessité de lourds travaux de mise aux normes. L'OPAC du Rhône, en lien avec l'association AMAR, en charge de la gestion de la maison de retraite, a donc décidé de la construction d'un nouveau bâtiment en proximité directe. Ce chantier, dont la première pierre a été posée en début d'année, a été confié à l'entreprise Eiffage Construction Rhône.

Leur nature sauvage et leur cadre préservé font des berges de la Saône un lieu privilégié pour les promeneurs.

Pour leur permettre de profiter pleinement de leur rivière, les 14 communes qui longent la Saône, de Neuville-sur-Saône au confluent, et le Grand Lyon ont décidé d'un vaste projet d'aménagement des 50 km de rives dont les travaux débiteront en mars 2012 pour s'achever à la mi 2013. Dès ses prémices, la Ville de Caluire et Cuire s'est fortement impliquée dans ce projet. C'est ainsi qu'elle a récemment instauré un droit de préemption le long du quai Clémenceau qui devrait assurément contribuer à renforcer l'offre de services dans le secteur

et ainsi donner l'envie aux promeneurs de faire halte à Caluire et Cuire. En parallèle, elle a engagé une réflexion avec les trois clubs d'aviron



autour du site de l'ancienne carrosserie Chassat qui pourrait devenir un centre d'entraînement, de stockage et de réparation des embarcations. Un chemin nature est également prévu pour relier le quai Gillet au site de l'ancienne écluse, en passant par la place de la Rochette qui bénéficiera pour l'occasion d'un réaménagement plus convivial et fonctionnel. Une formidable opportunité pour le quartier de Cuire le Bas.



Le Bois de la Caille, un site préservé

Situé aux confins du quartier de Cuire le Bas, en limite avec le quartier de la Croix Rousse, le Bois de la Caille présente une biodiversité remarquable en plein cœur de ville. Bon nombre d'espèces protégées y prolifèrent (salamandre tachetée, triton palmé, alyte accoucheur, oiseaux forestiers, chauves-souris...) en même temps qu'il possède l'incroyable faculté de se régénérer par lui-même, sans intervention humaine. Dès lors, il était logique pour la Ville de vouloir l'intégrer dans son projet de mise en valeur du patrimoine caluirard par la création de sentiers et belvédères. Des négociations ont donc été engagées avec l'actuel propriétaire, le Conseil général, qui devrait le rétrocéder à la commune pour l'euro symbolique dans les mois qui viennent.

Des travaux d'assainissement quai Clémenceau

La topographie singulière des quais bordant la Saône avait jusqu'alors conduit à privilégier l'assainissement autonome pour les habitations du quai Clémenceau. Une solution qui sera bientôt obsolète puisqu'à la demande de la Ville, le Grand Lyon s'est engagé à construire un réseau général d'assainissement entre la montée Castellane et la montée du Vernay. Les travaux, qui s'échelonnent entre juin 2012 et mi 2013, permettront ainsi de limiter substantiellement les rejets d'eaux usées dans la Saône.

Cuire le Bas en chiffres, c'est :

- **7 % de la population** de Caluire et Cuire (2 712 habitants)
- Le quartier le plus jeune après Vassieux avec **25,1 % de moins de 20 ans**
- Des familles nombreuses avec un nombre moyen de **2,4 personnes par ménage** (2,1 à Caluire et 2,3 dans le Rhône)

Caluire Juniors, le centre de loisirs des 3-11 ans !

Tout au long de l'année, les mercredis et pendant les vacances scolaires, près de **3 500** petits Caluirards profitent régulièrement des nombreuses activités et séjours proposés par Caluire Juniors.

Fort d'une équipe d'animateurs aussi professionnels qu'imaginatifs, le centre de loisirs des 3-11 ans propose un panel riche et diversifié d'animations et de sorties présentant à la fois des vertus éducatives et ludiques. La formule des « packs », à la journée ou le temps d'un après-midi, pendant l'année scolaire, permet à chacun de se consacrer pleinement aux activités de son choix. Il accueille près de 230 enfants par jour. Le centre, qui a ouvert ses portes en juillet 2006, a été spécialement conçu pour que les 3-11 ans se sentent « comme à la maison ». Sa structure en bois et ses grandes baies vitrées offrent une vue imprenable sur le cadre verdoyant qui l'entoure et dans lequel les enfants peuvent s'ébattre

joyeusement et en toute sécurité. La réussite de son intégration dans le paysage et sa toiture végétalisée lui ont d'ailleurs valu de recevoir le prix « construction en bois Fibra 2007 ».

Renseignements : Caluire Juniors
19 montée des Forts - 04 72 07 48 80

Horaires :

Hors périodes de vacances scolaires : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mercredi de 8h à 18h

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h

Les inscriptions pour les vacances d'été démarreront pour les petits Caluirards à compter du 28 mai prochain.





La Maison des associations ouvrira bientôt ses portes

Parce qu'elle bénéficie d'un tissu associatif riche et varié constitué de plus de 350 associations, la Ville de Caluire et Cuire s'inscrit dans une volonté permanente d'accompagnement et de développement de la vie associative. Pour preuve, les 1 714 000 euros qu'elle a choisi d'investir dans la construction d'une Maison des associations... Tout près de chez vous, dans votre quartier.

C'est à Cuire le Bas, dans l'ancienne demeure du Capitaine Ferber, que la municipalité a décidé d'installer la Maison des associations, en vue notamment de maintenir une répartition équitable des services publics sur l'ensemble du territoire

communal. La réhabilitation de cette bâtisse a débuté il y a maintenant un peu plus de trois mois, elle commence à dévoiler le futur visage de l'équipement municipal. Grâce à la présence quotidienne des ouvriers, le chantier a déjà bien avancé. Les

démolitions intérieures sont à présent terminées, laissant place à de vastes plateaux. Les travaux de charpente-couverture sont, quant à eux, engagés et font présager un beau résultat. La reprise en sous-œuvre et la réalisation d'escaliers de secours ainsi que de

trémies permettant la création d'un ascenseur, qui favorisera l'accès à tous les niveaux du bâtiment aux personnes à mobilité réduite, sont en cours de réalisation. Chaque jour rapproche un peu plus ce mois de décembre 2011 où l'établissement sera livré...

Zoom sur le dossier



Des performances thermiques améliorées

Suite au diagnostic établi par un bureau d'études, la qualité énergétique du bâtiment sera largement prise en considération au moment des travaux de réaménagement. L'objectif étant d'améliorer ses performances en diminuant les consommations d'énergie et en garantissant un confort thermique optimal, été comme hiver. Un résultat qui sera obtenu grâce au transfert de la chaufferie, à l'isolation totale par l'extérieur, au changement des huisseries et au renforcement des planchers.

Une exploitation optimisée

D'une surface de 900 m², le bâtiment organisé sur trois niveaux proposera des espaces polyvalents pouvant être utilisés successivement par différentes associations -salles d'activités ou de réunion, bureaux mutualisés, locaux de rangements- afin de permettre une plus grande cohésion entre elles. Futur espace de rencontre, de dialogue et de réflexion, elle sera également le toit du Bureau des associations. Derrière ce guichet unique, trois agents municipaux recevront les demandes des associations et en assureront le suivi. Ouverture de la Maison des associations prévue pour janvier 2012.





Côte TOLLET,
1^{er} Adjoint, délégué aux finances, à la gestion et à la coordination municipale



Jean-Pierre PATUREL,
Adjoint délégué au cadre de vie, à l'urbanisme et au développement durable



Michel SANS,
Conseiller Municipal



Geneviève SEGUIN-JOURDAN,
Conseillère Municipale



Jean-Christophe LENEUTRE,
Conseiller Municipal



Établissements d'accueil du jeune enfant

- Le Jardin Grenadine

19 montée des Forts

- Les Petits Mousseux

17 rue Lucien Maître

Renseignements
(Service Petite Enfance) :
04 78 29 01 90



Groupe scolaire

Pierre et Marie Curie

15-17 rue Lucien Maître

Maternelle

04 78 29 55 88

Elémentaire

04 78 27 46 49



Centre de Loisirs

Caluire Juniors

(3-11 ans)

19 Montée des Forts

04 72 07 48 80



Ludothèque

13 rue Lucien Maître

04 72 10 06 11



Maison du Rhône

de Cuire le Bas

14 rue du Capitaine Ferber

04 78 30 57 12



E.H.P.A.D (*) La Rochette

5 Montée de la Rochette

04 78 29 35 21

E.H.P.A.D (*) Le Manoir

19 rue du Capitaine Ferber

04 78 29 34 98

(*) Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Hôtel de Ville :

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex

Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h)

Télécopie : 04 78 23 12 65

Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h /

Le jeudi jusqu'à 17h45 / Le samedi de 8h30 à 12h.

Allo Mairie : 0 8000 69 300



DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côte Tollet
RÉDACTION Service communication 04 78 98 81 34
PHOTOGRAPHIES Service communication - thinkstock
CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Pagina Communication
IMPRESSION ica Courand & Associés



Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement - Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.